

# BULAC

[도서관] [शिक्षा] [ဘာသာစကား] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire  
des langues et civilisations

Référence  
BULAC/2011/2992

Téléphone  
01 81 69 18 10

Date  
1er décembre 2011

Envoyé par  
Marie-Lise Tsagouria

Courriel  
marie-lise.tsagouria@bulac.fr

## COMPTE RENDU

Conseil scientifique du 17 juin 2011

---

### Participants présents

#### Membres du conseil scientifique

Dominique AKHOUN-SCHWARB	Chantal CHANSON-JABEUR	Antoine MARES
Véronique BERANGER	Francis CONTE	Catherine MAYEUR-JAOUEN
Michele BERNARDINI	Thomas DE BRUIJN	Eric MEYER
Olivier de BERNON	Eve FEUILLEBOIS	Jean-Luc RACINE
Alain BLUM	Manuelle FRANCK	Thomas TABERY
		Gilles VEINSTEIN

---

#### Membres de droit

Marie-Lise TSAGOURIA

#### Invités

Rachel GUIDONI	Cheng PEI	Francis RICHARD
Mélanie LE TORREC	Bernadette VINCENT	Farzaneh ZAREIE

#### Participants excusés

Pierre BOILLEY	Redouane DJAMOURI	Daniel RENOULT
François DEROCHE	Michèle THERRIEN	

---

Prochaine réunion le  
8 décembre 2011 à 9h30

Lieu et Adresse  
BULAC - Salle du conseil  
65 rue des Grands Moulins - Paris 13ème

---

### Ordre du jour

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DÉCEMBRE 2010
2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
3. AVANCEMENT GÉNÉRAL DU PROJET
4. PRÉSENTATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉTAT DES COLLECTIONS À L'OUVERTURE
5. MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT-RECHERCHE : PRÉSENTATION ET DISCUSSION
6. CHARTE DE L'ACTION CULTURELLE ET PROJET DE PROGRAMMATION 2012 : PRÉSENTATION ET DISCUSSION

## **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 10 DÉCEMBRE 2010**

---

Sous réserve de quelques corrections à apporter au compte rendu de la présentation de Dominique Akhoun-Schwarb, le procès-verbal du conseil scientifique du 10 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

## **2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

---

La séance est présidée par Francis Conte.

Éric Meyer se déclare candidat pour un nouveau mandat. Il déclare :

- avoir pris la succession de Maurice Garden, trois ans auparavant, en s'inscrivant dans la même ligne que celui-ci, puisque partageant la même conception du rôle de ce type de bibliothèque.
- Avoir compris l'importance d'une bibliothèque avec l'expérience de celle du CEIAS : lorsque celle-ci s'est éloignée de l'équipe de recherche, les inconvénients ont été importants.
- Avoir constaté la mauvaise qualité des relations entre l'INALCO et la BIULO et s'être alors intéressé à cette coordination lors de la mise en place du projet.
- Mais bien au delà de l'INALCO, le principal défi est de faire de la BULAC un véritable lieu de rencontre pour des chercheurs appartenant à toutes sortes d'institutions : dans cette perspective la création de la mission coordination enseignement-recherche est fondamentale.
- La BULAC est un outil exceptionnel à utiliser au mieux : il est prêt à s'y investir dans les trois prochaines années.

Après vote à bulletin secret, Éric Meyer est élu à l'unanimité pour un second mandat de trois ans.

## **3. AVANCEMENT GÉNÉRAL DU PROJET**

---

La livraison du bâtiment est prévue au 31 juillet 2011. L'emménagement des services devrait avoir lieu entre le 12 et le 26 septembre, l'ouverture au public vers mi-novembre.

## **4. PRÉSENTATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉTAT DES COLLECTIONS À L'OUVERTURE**

---

Francis Richard présente une version enrichie de la note présentant les collections à l'ouverture de la BULAC.

Le constat est fait de l'importance des dépôts, par rapport au nombre des cessions définitives (seulement 2 : fonds slave de la Sorbonne, fonds turc de Paris 3), hors fonds de la BIULO.

Francis Richard souligne également la présence de fonds importants de tirés-à-part, souvent d'une très grande richesse.

Un tableau définitif des fonds sera dressé d'ici environ un an après identification précise de l'ensemble des fonds déposés (certains sont non triés et non inventoriés).

Le fonds du Centre d'études africaines (CEAF) de l'EHESS sera transféré plus tardivement, après désamiantage.

Marie-Lise Tsagouria précise que tous les fonds seront progressivement récolés, mais pour certains le catalogage sera une étape préalable indispensable.

Michele Bernardini suggère que les doubles soient utilisés pour les échanges.

Antoine Marès confirme que le fonds historique, notamment tchèque et slovaque, du centre d'études slaves est resté rue Michelet.

Éric Meyer rappelle que la BULAC physique (rue des Grands Moulins) est complétée d'une BULAC virtuelle, dont le périmètre apparaît dans son catalogue, en incluant tous les fonds maintenus sur des sites existants (Centre d'étude slaves, Maison de l'Asie, sites de l'EPHE rue de Lille et de l'avenue de France...).

Dominique Akhoun-Schwarb s'interroge sur l'impact en termes de gestion du statut de dépôt : la principale conséquence est qu'en cas de désherbage, l'approbation du déposant est nécessaire.

## **5. MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT-RECHERCHE : PRÉSENTATION ET DISCUSSION**

---

Une note a été adressée aux membres du conseil. Farzaneh Zareie, responsable de la mission, présente l'équipe constituant cette mission (elle-même, Rachel Guidoni et Bernadette Vincent) et en explicite les objectifs et premiers axes de travail.

Éric Meyer demande si l'on rassemblera les chercheurs par aire ou si les contacts se feront de manière individuelle. Farzaneh Zareie est persuadée qu'il faut du moins commencer par un contact individuel pour présenter la BULAC et inciter à une implication active.

Cheng Pei a été très enthousiaste à la lecture du rapport ; il propose de monter un programme de travail commun dans ce domaine et de l'inclure dans la prochaine convention BULAC-BNF. Il faut effectivement penser ensemble les services au public, mais plus particulièrement le service aux enseignants. Il peut s'agir de valoriser des fonds, d'organiser des colloques, mais aussi d'expositions en commun ou de la coordination sur les ressources électroniques.

Alain Blum se réjouit également de ces perspectives. Il précise qu'en cas de prêt à long terme dans les laboratoires, il faut aussi que ceux-ci puissent rendre les ouvrages en cas de besoin. Les contrats individuels ont leur bon côté, mais il faut que les choses restent bien organisées et transparentes. Comment les chercheurs pourront-ils participer à la politique d'acquisition ?

Farzaneh confirme que le contact individuel n'est qu'une première étape avant d'inviter les enseignants et chercheurs à participer à des réunions, à des séances avec les fournisseurs... d'une manière générale à entrer dans le processus de la politique documentaire.

Marie-Lise Tsagouria rappelle qu'il est prévu en 2012 de refondre ou du moins de remettre à jour la politique documentaire de la BULAC : un dispositif particulier de concertation devra être mis en place dans cette perspective, conçu en commun par la mission et les responsables du Pôle collections.

Antoine Marès souhaiterait l'organisation de visites spécialisées par domaine : c'est effectivement prévu, tout un programme de visites et de formations générales ou spécialisées est en cours d'élaboration par le Pôle publics, appuyé par la mission pour tout ce qui touche à l'accueil des enseignants et des chercheurs.

Jean-Luc Racine trouve ces perspectives très stimulantes. À partir de quelle date toutes ces informations pourront-elles être diffusées ? Marie-Lise Tsagouria précise que la note de présentation de la mission peut être diffusée dès maintenant, sous réserve des corrections que le conseil voudrait y apporter.

Francis Conte remercie Cheng Pei qui a bien voulu accueillir ses étudiants pour une visite incluant une présentation générale de la BNF, une présentation du domaine slave et une visite des

magasins. Cette visite a été très profitable, pourrait-elle être reproduite à la BULAC ? Date sera prise à l'issue de la réunion.

Dominique Akhoun-Schwarb confirme que ce type de visite, incluse dans les séminaires, est très appréciée. Il est important de les intégrer dans le cursus sinon beaucoup d'étudiants ne trouvent pas le chemin de la bibliothèque. Elle signale également que la SOAS a renoncé à l'usage de la bibliothèque de nuit.

Thomas De Bruijn pose la question du statut des chercheurs étrangers. Ils pourront s'inscrire librement à la BULAC, mais devront disposer d'un parrainage pour accéder au prêt.

Farzaneh Zareie précise que l'accueil spécifique des chercheurs par la mission s'applique tout autant aux chercheurs étrangers que français.

Gilles Veinstein fait préciser le montant du budget des acquisitions : à l'étiage en 2011 (545 000 €), l'objectif est de parvenir progressivement aux environs de 1,2 M€, en favorisant notamment le développement des collections électroniques.

Concernant l'accès distant à ces ressources, il sera possible dès que la mise en place du LDAP de la bibliothèque sera achevé et sous réserve des droits négociés avec les fournisseurs.

Thomas De Bruijn indique qu'aux Pays-Bas sont promues les publications en archives ouvertes afin de faciliter l'accès.

## **6. CHARTE DE L'ACTION CULTURELLE ET PROJET DE PROGRAMMATION 2012 : PRÉSENTATION ET DISCUSSION**

---

La présentation en est faite par Mélanie Le Torrec, responsable de la mission action culturelle. Un document a également été également adressé aux membres du conseil.

Éric Meyer exprime un intérêt particulier pour certains projets : débats-rencontres autour des métiers du livre, journée d'étude sur les archives du Goulag, résidence d'écrivain...

Cheng Pei signale qu'il existe un cycle d'ateliers du livre à la BNF depuis deux ans à raison de trois ou quatre séances par an. Il suggère que les responsables se mettent en contact pour envisager le cas échéant une présentation croisée des fonds. On peut aussi envisager un croisement entre écritures (ex. : Chine, Corée, Japon) ou entre des traductions (ex. : deux traductions d'une même oeuvre).

Ève Feuillebois demande si la résidence d'écrivain peut concerner un écrivain étranger : Mélanie Le Torrec qu'il s'agit pour l'instant d'un projet monté dans le cadre d'un programme subventionné par la Région Île-de-France, mais dans un avenir plus lointain, tout est envisageable.

Michele Bernardini insiste sur l'intérêt des archives orales. Un travail important de regroupement a été mené en Italie. La même question se pose pour les archives scientifiques audiovisuelles..

Manuelle Franck indique que tous les projets d'exploitation de ce type de documents intéressent beaucoup les chercheurs et enseignants de l'INALCO. Leur valorisation ne peut passer que par une collaboration étroite avec la BULAC. Elle prend l'exemple des travaux de Michèle Therrien sur l'oralité inuit ou du projet ELLA sur l'Afrique.

Michele Bernardini évoque l'intérêt d'une convention internationale sur ce domaine.

À une question d'Antoine Marès sur la possibilité d'organiser des expositions, Marie-Lise Tzagouria précise qu'il n'y a pas dans le bâtiment d'espace conçu à cette fin. On peut envisager d'utiliser la galerie et le foyer de l'auditorium pour des objets sans vocation patrimoniale, ou la salle de lecture de la Réserve pour l'exposition ponctuelle d'ouvrages précieux.

Mélanie Le Torrec complète en indiquant que des expositions de photos sont en cours de préparation dans la galerie, mais que les photographes travaillent de plus en plus par des projections qui facilitent les regards croisés.

Olivier de Bernon suggère également d'établir des relations avec l'INA, situé à proximité du Pôle des langues et civilisations : cette piste sera développée dès que possible.

Alain Blum souligne la qualité générale du programme. Il propose d'y inclure davantage de participants en provenance des pays concernés, en profitant de la venue de collègues invités par les institutions partenaires.

Jean-Luc Racine rend également hommage à la qualité du travail qui montre l'enthousiasme d'une nouvelle institution. Il suggère de prendre contact avec la Semaine des archives audiovisuelles de la recherche et d'ouvrir de manière plus générale la porte aux associations de recherche favorisant le dialogue culturel. Mélanie Le Torrec se dit toute prête à construire ce type de partenariat.

Cheng pei demande si le public en difficulté sociale est également visé par les actions culturelles de la BULAC. Une personne en est en charge à la BNF. Marie-Lise Tzagouria répond que ce n'est pas une priorité immédiate de la BULAC, vu l'ampleur de ce qui est déjà à mettre sur les rails dans les prochains mois.

Francis Conte se dit très intéressé par la résidence d'écrivain. Il avait fait cette proposition, mais sans succès à l'université Paris-Sorbonne. Il y avait néanmoins eu deux retombées : l'organisation d'ateliers d'écriture avec de jeunes écrivains et l'organisation d'un concours de littérature « A l'est de l'Europe », avec une publication des meilleurs textes par l'université.

La charte d'action culturelle et le projet de programmation 2012 sont approuvés par le conseil scientifique.

La prochaine réunion du conseil scientifique est fixée au 8 décembre 2011 à 9h30.